

Guinée

Les droits syndicaux bafoués



par Fabien Habimana

Selon différentes sources : médias, organisations syndicales de Guinée, hôpitaux, ... entre 50 et 100 personnes auraient été tuées et plus de 150 autres blessées, y compris des enfants ! Plus de 50 syndicalistes arrêtés par les forces de l'ordre, puis relâchés à l'aube le 23 janvier, dont Madame Rabiadou Serah Diallo, Secrétaire générale de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG), membre du Conseil d'administration du BIT et membre du Conseil général de la CSI, le Dr Ibrahim Fofana, Secrétaire général de l'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG), ainsi que leurs camarades Dr Abdoulaye Baldé, Yamodou Touré, Sy Savané, ...

Les forces de l'ordre n'ont rien épargné, la bourse du travail a été saccagée : ordinateurs, matériel, équipements de travail et de communication, etc. ont été cassés ou emportés. Des sources concordantes de témoins, d'avocats, de syndicats, le bilan est lourd et rien ne peut justifier une si rare violence, et, de la mémoire des Guinéens, la première du genre en cette République qui a ratifié les conventions 89 et 98 de l'OIT en 1959 !

Comment en est-on arrivé à cette folle meurtrière ?

La souffrance et la grogne des travailleurs ne datent pas d'hier, leurs conditions de vie se sont dégradées sous leurs yeux au fur des années, sans qu'ils ne puissent changer la trajectoire de cette descente inexorable vers la misère. Pourtant, la Guinée est un grand pays riche (245.857 km² avec 9.400.000 habitants), premier exportateur mondial d'aluminium et de bauxite, exportateur de diamants, d'or, ... Où vont les ressources ? Les Guinéens cherchent désespérément la réponse.

Les travailleurs ne baissent pas les bras, ils comptent sur des négociations et des accords

Janvier 2007 aura été le mois le plus sombre dans l'histoire du mouvement syndical de la Guinée. La répression – sous couvert de l'impunité – des mouvements de manifestations des travailleurs était devenue de plus en plus une méthode et une pratique imposées comme préalable aux syndicats avant toute forme de négociation sérieuse avec le gouvernement.

Mais, le 22 janvier 2007, le carnage que les forces de l'ordre ont infligé aux travailleurs et à la population guinéenne suscite l'indignation et l'incompréhension pour les travailleurs et l'ensemble des pays du monde entier.

qu'ils arrachaient dans la douleur. Pour emprunter leurs termes, après quelques mois voire même des années, sans suite et sans effet sur leur quotidien, ils tirent la conclusion : « Ces accords signés entre partenaires sociaux (gouvernement, syndicats et patronat) n'engagent que ceux qui y croient. »

Les derniers accords ont été négociés et signés en mars et juin 2006, à l'issue d'une grève qui a paralysé et mobilisé tout le pays, bien entendu réprimée et laissant derrière elle des morts et des blessés dont la plupart des étudiants.

Ces accords portaient sur entre autres revendications des travailleurs :

- le soutien du pouvoir d'achat (maîtrise de l'inflation, augmentation des salaires, réduction de taxes et d'impôts sur les revenus - le SMIG n'existe pas en Guinée -, relèvement du niveau des pensions, homologation et stabilisation des prix des biens de première nécessité, ...) ;
- la promotion de l'emploi et la protection sociale (réglementation des cas de sous-traitance, des travailleurs temporaires et des fonctionnaires sous contrats, assurance

maladie et accident de travail, relèvement de l'âge de départ à la retraite – passé de 55 ans à 60 ou 65 ans selon les professions, allocations familiales aux femmes dont les époux ne travaillent pas) ;

- le renforcement du dialogue social (relance des instances : commission nationale consultative du travail - commission nationale des contrats de la fonction publique et tribunal administratif, institutionnalisation des rencontres, finalisation et promulgation d'un nouveau code du travail) ;
- le respect des libertés syndicales (mettre un terme aux tracasseries des chauffeurs par des agents de sécurité, déblocage des élections syndicales, relance des négociations collectives, reconstruction de l'école syndicale guinéenne).

Quel suivi

et quel résultat des négociations ?

Jusqu'en décembre 2006, les travailleurs ne notaient aucune avancée pratique sur les accords signés, au contraire, le gouvernement prenait unilatéralement quelques mesures qui ne présageaient aucun changement profond sur les l'un ou l'autre point convenu.



Mme Rabiadou, Secrétaire générale de la CNTG, partenaire de Solidarité Mondiale, a été également emprisonnée.



Les leaders syndicaux ont été emprisonnés le 22 janvier dernier.

La petite augmentation de salaires annoncée a fait flamber les prix, dans une économie à haute inflation (40 %) et où le franc guinéen ne cesse de dégringoler (1 euro équivalait à 9.000 franc guinéen début janvier). Les faits parlent d'eux-mêmes : le prix d'un sac de riz qui coûtait en 2000 26.500 FG, se situait entre 128 et 140.000 FG, le prix de la viande est passé de 3.000 à 18.000 FG, celui d'un petit pain est passé de 500 à 1.500 FG, ... Or, le pouvoir d'achat des travailleurs, basé sur un salaire insuffisant difficilement acquis (SIDA, comme disent les Guinéens), ne pouvait plus faire face à cette situation.

A ces problèmes s'ajoutent d'autres, des pratiques inacceptables au sommet de l'Etat et dans l'administration publique dont la corruption généralisée et les détournements de deniers publics. Selon les organisations syndicales de Guinée, le Chef de l'Etat est intervenu récemment en personne pour faire libérer son « pot » prisonnier, condamné pour avoir détourné plus de 2 millions d'euros !

Au regard de cette situation, les travailleurs et le peuple guinéen se sont levés comme un seul homme le 10 janvier dernier, après un préavis de grève lancé le 2 janvier non suivi d'effet, pour exiger un véritable changement. En plus des revendications précédentes, ils ont exigé la mise en place d'un nouveau gouvernement dirigé par un Premier ministre doté de réels pouvoirs constitutionnels, la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire), ... Ces revendications qui ont fait l'objet de manifestations à travers tout le pays se sont heurtées à la résistance du pouvoir en place, jusqu'à recourir à une violence les 17 et 22 janvier, d'une ampleur sans précédent.

Au moment où nous rédigeons ces lignes, nous apprenons qu'un accord sur trois points est conclu le 24 janvier, à savoir : désignation d'un Premier ministre doté de réels pouvoirs selon la constitution, fin de la violence (menaces des travailleurs, violation de domiciles, libération des prisonniers pour faits de grève, ...) et identification et jugement des auteurs des horreurs. Les autres points de revendications des travailleurs seront négociés après cette première étape.

En pareille situation, il est du devoir de tout travailleur et de toute organisation, épris de paix et de justice sociale, de témoigner sa solidarité et de soutenir toutes les initiatives qui renforcent les travailleurs de Guinée et la cause juste que défendent leurs organisations syndicales. ■

NOTRE INDIGNATION

Très vite, WSM a réagi d'abord en soutenant les dirigeants syndicaux, ensuite en interpellant le Président de la République de Guinée. Nous vous livrons quelques extraits de ces lettres.

Aux dirigeants syndicaux, le 19 janvier 2007 :

« ... WSM condamne toutes les pratiques et toutes les formes, d'où qu'elles viennent, de spoliation et d'appauvrissement des populations et des travailleurs. Pourtant, dans le contexte de la Guinée, comme partout ailleurs dans les pays qui aspirent au mieux-être de leurs populations, les travailleurs ne ménagent aucun effort pour que leurs droits fondamentaux soient respectés et que leurs conditions de vie s'améliorent sensiblement et sur le long terme. C'est pourquoi nous vous témoignons notre solidarité dans votre action de faire l'identification et la traduction en justice de tous ceux qui s'approprieraient de manière illicite des ressources du pays pour que justice soit rendue. Nous vous souhaitons beaucoup de courage et beaucoup de succès dans cette lutte de cause juste et dans ces négociations pour lesquelles vous vous mobilisez... »

Andre Kiekens, Secrétaire général de WSM

Au Président Lansana Conté, le 22 janvier 2007 :

« ... Depuis plusieurs mois, nous suivons avec beaucoup d'inquiétude la situation des droits humains et syndicaux dans votre pays. Nous tenons à vous exprimer nos vives préoccupations face aux événements violents qui se sont produits ces derniers jours en Guinée et qui constituent de graves atteintes aux droits humains et syndicaux. L'Inter-Centrale CNTG-USTG élargie à l'ONSLG, l'UDTG, a lancé le 10 janvier dernier un appel à la mobilisation des travailleuses et travailleurs de Guinée, malgré un préavis de grève déposé le 2 janvier et non suivi d'effet, pour que leurs légitimes revendications ayant fait l'objet d'un accord conclu en mars 2006 entre le gouvernement et les partenaires sociaux soient satisfaites. Mais plutôt que de mettre à exécution les engagements contenus dans ces accords et prendre en considération les propositions actuellement avancées par les travailleurs, vos services en charge de l'application de ces accords et les forces de l'ordre répondent par un silence méprisant les travailleurs, par des menaces à l'encontre des dirigeants syndicaux et par la répression sanglante entraînant des morts d'hommes et de blessés à l'occasion de manifestations pacifiques dont celle du 17 janvier. Nul ne peut se prévaloir, quel qu'en soient les motifs, du droit d'entrave à la liberté d'expression et de recours à la violence pour étouffer ou anéantir les acquis sociaux et la justice sociale. WSM condamne ces actes de violation de la liberté syndicale et des droits humains et vous demande d'intervenir, en tant que Chef d'Etat, afin de faire cesser de tels agissements. Nous vous demandons également de bien vouloir veiller à ce que les auteurs des actes de violences et de crimes sous toutes leurs formes, soient identifiés et traduits en justice pour qu'ils répondent de leurs actes... »

Jan Renders, Président de WSM